

02/2025

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 066-266600170-20250317-DRPA2_25-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées-Orientales
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
D'AMELIE-LES-BAINS-PALALDA
RESIDENCE GORGEON

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration N°02/2025

Convocation en
date du :
10/03/2025

Nombre de
membres
titulaires en
exercice : 17
Présents : 11
Quorum atteint

Affichage de la
délibération en
date du :

Transmission en
préfecture en
date du :

Accusé de
réception en
Préfecture du :

La présente
délibération peut
faire l'objet d'un
recours gracieux
dans les deux
mois à compter
de sa publicité.
Elle peut
également faire
l'objet d'un
recours
contentieux dans
les deux mois à
compter de sa
publicité devant
le tribunal
administratif de
Montpellier (9 rue
Pitot - 34000
Montpellier)

Séance du 17 mars 2025 à 10h30.

Sous la présidence de Madame COSTA Marie.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda.

Présents :

Mme BERIO Simone, M. HERETE Jean-Victor, M. LLAURENSY Alain,
Mme BONAVENT Paulette, M. BORGES Albano, Mme DUFOUR
Jeannine, Mme MACABIES Marie-José (arrivée à 10h40), M.
RIOUTTON Michel, M. VILA Patrick, M. YOVANOVITH Jean-Claude.

Procurations :

Mme AUSSEIL Annick a donné procuration à M. HERETE Jean-Victor,
Mme HERBAIN Danielle a donné procuration à M. LLAURENSY Alain,
Mme MERCIER Kathleen a donné procuration à Mme BERIO Simone,
Mme YOVANOVITH Magali a donné procuration à Mme COSTA
Marie.

Absents :

Mme BONASTRE Martine, Mme SITJA Christine (excusée).

Secrétaire de séance :

M. LLAURENSY Alain

**OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2024**

Le Président de séance expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
La Commission Administrative élue à l'unanimité pour délibérer sur le
Compte Administratif de l'exercice 2024 dressé par Mme Marie
COSTA, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions
modificatives de l'exercice considéré, lequel peut se résumer de la
manière suivante :

Section de fonctionnement :

EXERCICE 2024	PREVU (BP)	REALISE
TOTAL DEPENSES	515 500.00 €	491 254.12 €
TOTAL RECETTES	515 500.00 €	434 822.30 €

Report excédent N-1 : 67 354.11 €

Restes à réaliser : néant

Excédent : 10 922.29 €

Section d'investissement :

EXERCICE 2024	PREVU	REALISE
TOTAL DEPENSES	121 200.00 €	29 676.39 €
TOTAL RECETTES	121 200.00 €	18 731.07 €

Report excédent N-1 : 17 476.68 €

02/2025

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 066-266600170-20250317-DRPA2_25-DE



Restes à réaliser : néant
Excédent : 6 531.36 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
Après en avoir délibéré,
Par 14 voix POUR / 0 voix CONTRE / 0 ABSTENTION(S)
des membres présents et représentés,

Mme la Présidente, Marie COSTA, n'a pas pris part au vote.

APPROUVE le Compte Administratif 2024, tel que défini ci-dessus ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.



Le Président,
Marie COSTA